

Plan schématique du territoire du Parc situé sur le Rhône



Présentation de la structure

Le Parc naturel régional du Pilat est un syndicat mixte dont les missions sont définies par le code de l'environnement. Son périmètre comprend 9 communes du Rhône et 38 de la Loire.

Financement de la structure

Le budget de fonctionnement du Parc est alimenté par les cotisations de ses membres qui sont les 47 communes, 17 villes portes et leur intercommunalité d'appartenance, le Département du Rhône, le Département de la Loire et la Région Rhône-Alpes.

Le Parc mobilise également des financements de l'Etat et de l'Union européenne.

Ce que fait la structure

Le Parc assure un conseil en architecture et en urbanisme sur l'ensemble de son territoire. Par convention avec Hespul, il assure également un conseil énergie indépendant.

Le Parc accompagne également les artisans dans leurs démarches de professionnalisation en matière d'éco-construction.

Ce que ne fait pas la structure

Financement direct.

Ressources à destination des collectivités

Un centre de ressource sur l'habitat durable est abrité au sein de la Maison du Parc du Pilat. Il comprend une matériauthèque et sa conception architecturale est démonstrative de plusieurs techniques à promouvoir, mur trombe, mur de chanvre, plancher-porteur bois.



photo : PNR du Pilat - Florence Costé

Actions innovantes

Rénovation de l'Ermitage de la Chartreuse de Ste Croix en Jarez en cours.

Développement d'une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE) propre aux entreprises du bâtiment du Pilat.

Adresse et Coordonnées

Maison du Parc, 2 rue Benay 42410 Pélussin
Téléphone : 04 74 87 52 01

Correspondants :

Floriane REITZER, architecte

Julien MARCEAU architecte paysagiste

info@parc-naturel-pilat.fr



Le site du parc propose des informations et quelques outils dans ses pages dédiées à la **construction** ou aux **économies d'énergie**.